

RAPPORT N° 275 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 20 MARS 2021

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 13 au 20 mars 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays.

Le rapport fait également état de deux cas d'atteintes au droit à l'intégrité physique où quatre (4) militants du CNL (Conseil national pour la liberté) ont été battus par un groupe d'Imbonerakure à fin des cérémonies de commémoration du 2^{ème} anniversaire d'existence de ce parti en province Karusi et un cas (1) d'une fille blessée à la grenade.

1. Atteintes du droit à la vie

- Dans l'après-midi de samedi 13 mars 2021 vers 14 h, des pêcheurs sur la rivière Rusizi au niveau du tronçon situé entre les transversales 8 et 7 de la colline de Cibitoke, commune de Rugombo, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), ont aperçu un corps sans vie d'un homme en décomposition au bord de cette rivière séparant le Burundi de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon des sources sur place, ces pêcheurs ont aussitôt alerté l'administration locale qui, à son tour, a donné l'ordre à la police de la protection civile d'enterrer immédiatement le corps, en compagnie avec des agents de la Croix rouge, sans aucune investigation sur les auteurs et le mobile du crime.

SOS-Torture/Burundi déplore une fois de plus cette attitude de l'administration, devenue une habitude, de donner l'ordre d'inhumer à la hâte les corps retrouvés sans leur identification, ce qui rend presque impossible toute enquête ultérieure. L'argument invariable dans cette situation selon lequel ces corps en décomposition peuvent contaminer les habitants proches de la rivière s'est révélé être un moyen détourné pour protéger les auteurs de ces crimes ignobles.

- Dans la nuit de samedi 13 mars 2021 vers 21 h, un groupe d'hommes non identifiés, armés de machettes, a fait irruption dans une maison située au chef-lieu de la commune de Murwi, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi) et a tué le chef du ménage, M. Miel Nizigiymana (59 ans), à coups de machettes portés au niveau de la tête.

Des sources sur place révèlent que la victime aurait été assassinée à cause des suspicions de sorcellerie et que son grand frère aurait alerté à maintes reprises la police qui n'a pris aucune mesure pour sa protection.

Les mêmes sources précisent que la population de cette localité se trouve dans l'indignation du fait qu'une position de la police, située pourtant à moins d'une vingtaine de mètres de l'incident, n'ait pu intervenir malgré les cris de détresse, appelant au secours, lancés par les membres de la famille de la victime qui la soupçonnent de ce fait de complicité avec les criminels.

- Au matin de jeudi 18 mars 2021, deux corps sans vie d'un couple marié, Antoine Ngirabatware (39 ans) et son épouse Joselyne Ndayikengurukiye (35 ans), ont été retrouvés allongés sur le lit conjugal dans leur domicile sis à la colline de Shumba, en commune de Bukeye, dans la province de Muramvya (centre du Burundi).

Selon des voisins, il a fallu défoncer la porte afin de pouvoir accéder à l'intérieur de la chambre à coucher des victimes qui laissent derrière elles trois enfants.

Les mêmes sources indiquent que les circonstances de la mort de ce couple ne sont pas encore élucidées, mais qu'une opinion penche vers la piste d'un probable empoisonnement.

SOS-Torture/Burundi a appris qu'aucun suspect n'a été appréhendé à ce jour.

2. Atteintes du droit à l'intégrité physique

- Dans l'après-midi de dimanche 14 mars 2021 vers 15 h, un groupe d'Imbonerakure dirigé par le chef de zone de Buhiga, Focas Sindaruhuka, a battu deux membres du CNL (Conseil national pour la liberté), Claude Irakoze et son compagnon, à la fin des cérémonies de commémoration du 2^{ème} anniversaire de l'existence de ce parti.

Selon des témoins, les deux membres du CNL prenaient un verre dans un bistro situé au chef-lieu de la commune de Buhiga, en province de Karusi (centre du Burundi), lorsque ces Imbonerakure les ont roués de coups pour la seule faute de porter des uniformes du parti CNL.

De même, le même jour, sur la colline de Kinyota de la commune Gitaramuka (même province), Alfred Nkurunziza et Salvator Niheme, deux autres membres du

CNL rentrant des mêmes cérémonies sont tombés dans une embuscade leur tendue par un groupe d'Imbonerakure qui les a été violemment battus.

SOS-Torture/Burundi déplore cette recrudescence de l'intolérance politique et rappelle qu'elle est ancrée dans l'impunité dont jouissent notamment les Imbonerakure depuis l'avènement du pouvoir du CNDD-FDD (Conseil national de défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie).

- Dans la nuit de jeudi 18 mars 2021 vers 20 h, au quartier Vyondo de la commune Gihanga, en province Bubanza (nord-ouest du Burundi), une grenade lancée par un individu non encore identifié a blessé à la jambe gauche une fille connue sous le nom de Viola Ndikumana qui a été évacuée d'urgence vers l'hôpital de Gihanga.

Selon des sources sur place, la victime aurait refusé les avances de mariage d'un militaire du 212^{ème} Bataillon Commando connu sous le nom de Ntawukenashaka Jean, ce qui serait à la base de cet incident.

SOS-Torture/Burundi a appris qu'une personne appelée Nahishakiye Willy a été arrêtée dans le cadre d'une enquête et que la police recherche activement ce militaire.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.